



Paris, le 21 décembre 2009,

**PROJET D'ACCORD
CAISSE DES DEPOTS – VEOLIA ENVIRONNEMENT - RATP
SUR LE RAPPROCHEMENT VEOLIA TRANSPORT – TRANSDEV
ET LA SORTIE DE LA RATP DE TRANSDEV**

La Caisse des Dépôts et Veolia Environnement annoncent qu'une nouvelle étape a été franchie dans leurs discussions en vue du rapprochement de leurs filiales Transdev et Veolia Transport pour créer un leader mondial du transport collectif de voyageurs et de la mobilité durable.

A l'issue des vérifications d'usage et à partir de méthodes de valorisation multi-critères homogènes, la Caisse des Dépôts et Veolia Environnement sont parvenus à un projet de cadre général de l'opération, comprenant notamment la structure financière du nouveau groupe, qui fera l'objet d'une présentation aux autorités administratives et aux organes de gouvernance concernés ainsi que des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

La RATP confirme que, préalablement au rapprochement de Veolia Transport et Transdev, elle céderait sa part de 25,6% de Transdev, en échange d'actifs français et internationaux appartenant actuellement à Transdev et à Veolia Transport, pour une valeur totale identique à celle de sa participation et en cohérence avec le projet industriel de la nouvelle entité. La RATP, la Caisse des Dépôts et Veolia Environnement ont poursuivi leurs discussions sur les actifs destinés à la RATP, étant précisé qu'elles sont confiantes en leur capacité à trouver rapidement un accord sur ce point. Ce projet d'accord fera l'objet d'une présentation aux autorités administratives et aux organes de gouvernance concernés ainsi que des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

Sur ces bases, la Caisse des Dépôts et Veolia Environnement ont décidé de proroger l'exclusivité de leurs discussions en vue de parvenir à la signature d'un accord définitif.

Le projet de rapprochement de Veolia Transport et Transdev serait réalisé par apport de Veolia Transport et Transdev à une nouvelle entité, dénommée à l'origine Veolia-Transdev, détenue à 50% par Veolia Environnement, qui en serait l'opérateur industriel et qui conservera le transport comme une composante essentielle de son offre de services à l'environnement, et à 50% par la Caisse des Dépôts, qui en serait l'actionnaire stratégique de long terme.

Préalablement à la réalisation de l'opération, la Caisse des Dépôts souscrirait à une augmentation de capital de Transdev de 200 M€.

Le nouveau groupe serait ensuite introduit en bourse par augmentation de capital dès que les conditions de marché le permettraient.

Le nouvel ensemble se situerait parmi les leaders mondiaux du transport collectif de voyageurs et de la mobilité durable avec un chiffre d'affaires d'environ 8 milliards d'euros et plus de 120 000 collaborateurs. Il bénéficierait de fortes complémentarités géographiques en France, en Europe et à l'international et d'expertises sur tous les modes de transport. Le positionnement du nouveau groupe devrait permettre de dégager d'importantes synergies de développement. Par ailleurs, le nouvel ensemble bénéficierait de la qualité de ses deux actionnaires de référence.

Par cette opération, la RATP deviendrait le troisième acteur français du marché des transports urbains (hors Ile de France) et conforterait de façon très significative sa présence européenne. Elle poursuivrait ainsi la réalisation de son projet industriel et renforcerait sa capacité, à partir de ses savoir-faire, à poursuivre son développement.

*

Une fois finalisé, le projet de rapprochement de Transdev et de Veolia Transport fera l'objet d'une décision du Directeur général de la Caisse des Dépôts après avis du Comité des investissements de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de Veolia Environnement.

L'opération devra être autorisée par décret sur avis conforme de la Commission des participations et des transferts. Elle sera soumise à l'autorisation des autorités de contrôle des concentrations.

Il est rappelé qu'à ce stade aucun accord n'a été conclu entre les parties, les discussions devant se poursuivre après information et consultation des instances représentatives du personnel. Veolia Environnement informera les marchés financiers, le cas échéant et en application de la réglementation en vigueur, des évolutions de ce projet.

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Veolia Environnement : Nathalie Pinon nathalie.pinon@veolia.com
tél : + 33 1 71 75 01 67

Contacts presse :

Caisse des Dépôts : Philippe Joyeux philippe.joyeux@caissedesdepots.fr
tél : + 33 1 58 50 40 00

RATP : Ariane Ramboer ariane.ramboer@ratp.fr
tél : + 33 1 58 78 37 37

Annexe

Rappel des principales données financières de Veolia Transport et Transdev

Veolia Transport

M€	2008	S1 2008	S1 2009
Chiffre d'affaires	5 867	2 887	2 973
Capacité d'autofinancement opérationnelle	290	142	160
Résultat opérationnel récurrent	132	62	78

Note : Les comptes 2008 et S1 2008 ont été ajustés de l'activité Fret afin d'assurer la comparabilité des périodes

Au 31 décembre 2008, l'endettement financier net de Veolia Transport s'élevait à 1594 M€.

Transdev

M€	2008	S1 2008	S1 2009
Chiffre d'affaires	2 271	1 121	1 259
Capacité d'autofinancement opérationnelle	130	71	120
Résultat opérationnel	47	29	60

Note : Chiffres avant sortie de la RATP.

Au 31 décembre 2008, l'endettement financier net de Transdev s'élevait à 415 M€ (hors dette liée au put détenu par les minoritaires 125 M€).